

**Interpellation écrite du 7 février 2018 de M. Tobias Schnebli: «Lieu de naissance: Ramallah, Israël. Jusqu'à quand le Service de l'état civil falsifiera-t-il l'Histoire?»**

Le Service de l'état civil de la Ville de Genève délivre des attestations à des résident-e-s de notre ville né-e-s dans la ville palestinienne de Ramallah en indiquant que cette ville fait partie de l'Etat d'Israël. Cette indication sur un document officiel est extrêmement outrageante et affligeante non seulement pour les Palestinien-ne-s concerné-e-s, mais aussi pour la Ville de Genève elle-même qui est le siège d'institutions comme l'ONU, toutes les agences onusiennes, le CICR, le Conseil des droits humains; toutes sortes d'institutions basées sur le respect et l'application du droit international. Y a-t-il une institution de droit supérieur (Canton, Confédération) qui exige cette falsification outrageuse de l'Histoire et de la géographie? Imaginez un seul instant les réactions que susciterait une dénomination similaire, par exemple «Tel Aviv-Palestine». Qu'attend la Ville de Genève pour corriger cet impair?